



A retenir

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Le 3^{ème} traitement obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence est à réaliser entre le **23 juillet et le 2 août 2021**.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

2^{ème} génération en cours.

OÏDIUM

Augmentation des symptômes sur grappes.

MILDIOU

Conditions climatiques favorables aux contaminations.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto
pilotee par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de
la recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles" et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 h d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : [note nationale BSV](#).

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

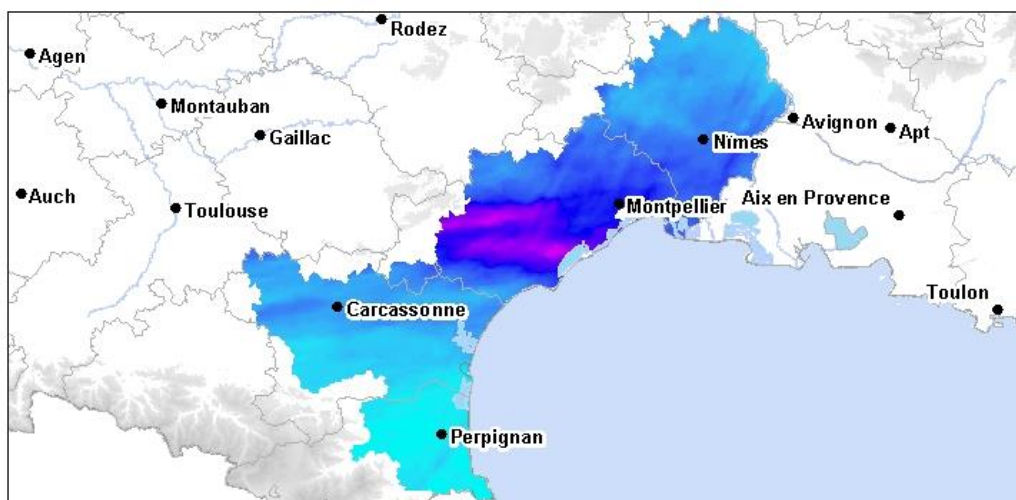
- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2021 - Maladies de la vigne » :](#)
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 28/06/2021 au 04/07/2021 – échelle du min au max (0 à 60 mm)
Source IFV

		28-juin	29-juin	30-juin	1-juil.	2-juil.	3-juil.	4-juil.
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0	5,1	2,1
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	3,8	7,2
	LEZIGNAN	0	0	0	0	0	0	7,7
	LIMOUX	0	0	0	0	0	1,7	1,8
	NARBONNE	0	0	0	0	0	0,3	8,6
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	0	0	8,1	10,3
	BARJAC	3,4	0	0	0	0	3,6	3,6
	CARDET	0,8	0	0	0	0	4,5	3,8
	CHUSCLAN	1,1	0	0	0	0	1,8	3,5
	SAINT-GILLES	6,8	0	0	0	0	5,7	10,2
	VILLEVIEILLE	3	0	0	0	0	7	6,4
HERAULT	MARSEILLAN	1,3	0	0	0	0	16,6	22,9
	OLONZAC	0	0	0	0	0	6,3	6,3
	POUZOLLES	0	0	0	0	0	17,8	16,4
	PUISSERGUIER	0	0	0	0	0	10,1	14,9
	SAINT-JEAN-DE-FOS	3,6	0	0	0	0	8,5	9,7
	VALFLAUNES	1,5	0	0	0	0	7	6,7
PO	ESTAGEL	0,1	0	0	0	0	0,1	0
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	0	0	0,7	0	0	0
	LLUPIA	0,7	0	0	0	0	0	0
	PIA	0,4	0	0	0,4	0	0	0
	RODES	0,2	0	0	0	0	0	0,2

PLUIE hebdomadaire : cumul 7 jours
au 04/07/21



4210704:
mini=0.0mm - maxi=55.8mm

Valeur Elevée : 60
Faible : 0

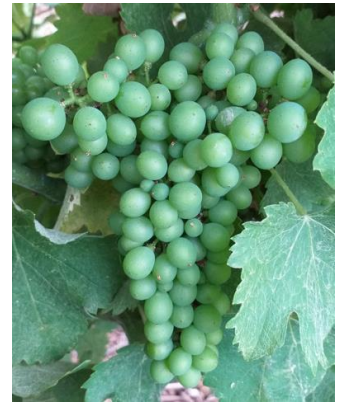
STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **baies à taille de pois** » (stade 31 ou K ou BBCH 75) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « **début véraison** » (stade 35 ou BBCH 81) **sur parcelles précoces en zone précoce.**

Le stade dominant est « **fermeture de la grappe** » (stade 33 ou L ou BBCH 77).



Stade « fermeture de la grappe »
(stade 33 ou L ou BBCH 77)

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

(*Scaphoideus titanus*)

• Eléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages,
- le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes,
- l'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

• Situation aux vignobles

× Aude

Présence des larves à des niveaux très variables suivant les secteurs.

Les 1^{ères} cicadelles adultes sont piégées.

× Gard

Des symptômes de flavescence dorée commencent à être observés au vignoble.

× Hérault

Les larves (L3 à L5) sont toujours observées dans le vignoble.

× Pyrénées-Orientales

De nombreuses cicadelles sont encore observées dans le vignoble départemental. Leur nombre est élevé. Des larves de stade L3 à L5 sont observées.

Les symptômes sont visibles au vignoble.

Évaluation du risque : Le 3^{ème} traitement contre le vecteur de la flavescence dorée, rendu obligatoire par arrêté préfectoral, est à réaliser dans la période du **23 juillet au 2 août 2021**.

Pour toute information, consulter le site de la [DRAAF Occitanie](#) ainsi que les [arrêtés préfectoraux relatifs aux traitements obligatoires](#).



Symptômes sur cépage blanc



Symptômes sur cépage rouge

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

- × **Aude**

Le niveau des pontes est moyen. Il n'y a pas de corrélation entre les pontes et les prises de papillons dont le vol continue à un niveau faible. Tous les stades des œufs sont observés. Les parcelles confusées ne sont pas indemnes de pontes mais restent à un niveau plus faible.

Des perforations sont déjà visibles sur l'ensemble du département avec des larves au stade L1.



Perforation sur baie

- × **Gard**

Des perforations sont observées en secteurs habituellement sensibles. Quelques papillons sont encore piégés ponctuellement avec des intensités faibles.

Aucun nouveau dépôt de ponte n'est observé cette semaine.

- × **Hérault**

Le vol de 2^{ème} génération se poursuit avec des effectifs en baisse en toutes zones. Le dépôt des pontes se poursuit. Les effectifs de pontes restent faibles à moyens.

Les premiers œufs au stade « tête noire » sont observés en zones tardives.

Des perforations et des larves sont signalées en zones moyennes.

- × **Pyrénées-Orientales**

Le vol de 2^{ème} génération se poursuit. Les premiers dépôts de pontes sont visibles dans les secteurs des Fenouillèdes Vallée et Coteaux.

Dans le secteur de la Plaine Sud Tech, Cru Banyuls, Aspres 1^{ers} Coteaux, Moyenne et Haute Vallée de l'Agly et Bas Conflent les dépôts de pontes sont encore observés.

Les perforations sont visibles dans les secteurs de la Plaine Nord et Sud Tech, Aspres 1^{ers} Coteaux.

Évaluation du risque : Surveillez vos pièges et le dépôt des pontes.

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

- × **Aude**

Les prises restent toujours modestes et sont observées uniquement sur l'Est du département en zone précoces.

- × **Gard**

Cette semaine les captures dans les pièges au sud du département sont faibles. Des larves sont à nouveau observées en Costières ce début de semaine.

- × **Hérault**

Des papillons sont observés dans certains pièges du Biterrois, dans les Basse et Moyenne Vallées de l'Hérault et du Montpelliérais. Les effectifs restent faibles.

- × **Pyrénées-Orientales**

Des papillons sont capturés dans les pièges du réseau. Leur nombre reste faible.

Évaluation du risque : Surveillez le vol.

- **Cochylis** (*Eupoecilia ambiguella*)

- × **Gard** : Quelques rares captures sont réalisées dans le bassin Alésien.

Évaluation du risque : Surveillez le vol et les larves dans les secteurs concernés par le ravageur.

- **Eulia** (*Argyrotaenia pulchellana*)

- × **Hérault** : De rares larves de la 2^{ème} génération sont notées dans la Basse Vallée de l'Hérault.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Forte évolution des symptômes sur grappes dans les parcelles sensibles et principalement sur Carignan en zone Corbières et Minervois. La pression en zone Ouest est moins importante mais localement bien présente.

× Gard

Cette semaine encore, la grande majorité des parcelles reste saine. Pour les parcelles atteintes, les symptômes sur grappes sont toujours en légère progression, principalement sur Chardonnay vigoureux et Carignan.

Des symptômes à l'état de traces (feuilles et baies) sont toujours observés sur cépages moins sensibles comme le Grenache, le Merlot ou la Syrah.

× Hérault

Les symptômes continuent de progresser dans de nombreuses situations.

Cette semaine, dans le réseau d'épidémiologie-surveillance, le nombre de parcelles avec des symptômes sur grappes augmente encore (environ 73 %). Dans certaines situations (32 % des parcelles), l'attaque est forte avec plus de 30 % de grappes présentant des symptômes.

× Pyrénées-Orientales

Les symptômes sur feuilles et grappes sont toujours visibles dans de nombreuses parcelles. Tous les cépages peuvent être concernés.

Sur feuilles, la fréquence et l'intensité d'attaque sont stables. Cependant sur grappes, elles augmentent encore avec de nombreux Carignan avec une très forte pression. D'autres cépages peuvent avoir une forte pression sur grappes.

Evaluation du risque : Cette semaine, la maladie est en progression sur feuilles et sur grappes. La période de sensibilité à l'oïdium est toujours en cours. Cette sensibilité décroît à partir de la fermeture de la grappe pour devenir nulle à véraison.

Les grappes restent très réceptives jusqu'au stade « fermeture de la grappe ». **Un examen exhaustif des grappes au cœur des souches est désormais indispensable.**



Symptômes d'oïdium sur baie

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation aux vignobles

× Aude

Apparition de symptômes sur feuilles avec présence de sporulations face inférieure. Les secteurs concernés sont principalement l'Ouest audois (Cabardès Carcassès, Malepère, Limouxin).

Très localement on peut trouver du « rot brun » dans le Limouxin.

Des repiquages sont notés dans le Minervois et certaines parcelles du Narbonnais en zone de plaine.

× Gard

Cette semaine est marquée par une sortie de taches sporulantes, notamment dans les secteurs touchés par les pluies orageuses des 20 et 21 juin (Sommiérois, Bassin Alésien et le Nord de la Vallée du Rhône). Dans ces secteurs les différentes pluies des 26 et 28 juin ont pu entraîner des repiquages, visibles aujourd'hui : les fréquences et les intensités d'attaques peuvent être importantes dans certaines parcelles. D'autres très poussantes présentent de nombreuses taches sur les entre-cœurs et plus rarement les premiers symptômes de « rot brun » sont observés sur grappes.



Faciès « rot brun »

Ailleurs sur le département on note également des sorties de taches qui sont de faible intensité dans la plupart des cas et la fréquence des parcelles présentant des symptômes reste faible.

× Hérault

De nombreux nouveaux symptômes sur feuilles, mais aussi sur grappes (faciès rot brun) sont visibles dans les unités agroclimatiques où la maladie était déjà bien présente : les Hauts Coteaux, la Vallée de l'Orb-Lodévois et le Nord Montpelliérais.

La maladie progresse aussi, essentiellement sur feuilles, dans la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais. Quelques nouvelles taches sont notées dans le Minervois, le Biterrois et la Basse Vallée de l'Hérault.

Les conditions climatiques sont favorables à la maladie.

× Pyrénées-Orientales

De nouvelles taches sporulantes et non sporulantes sont observées, sur feuilles, dans l'ensemble des secteurs du vignoble départemental. Ces taches peuvent avoir une fréquence forte dans certaines parcelles.

De faibles symptômes de « rot brun » sur grappes sont observés, cependant leurs fréquences restent faibles.

• Données de la modélisation ([voir caractéristiques des modèles](#))

✓ Potentiel Système (*modélisation arrêtée au 5 juillet*)

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé Mildiou	Le risque mildiou modélisé est globalement très fort sur toute la région à l'exception du Sud et Est du Gard et du Sud des Pyrénées-Orientales.	Le risque modélisé augmente à 7 jours pour passer à très fort sur l'ensemble de la région.
Contaminations	<p>Démarrage des contaminations épidémiques sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 juillet sur : Vallée du Rhône Sud <p>De nouvelles contaminations épidémiques ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 28 juin sur : Minervois Ouest, Bassin Alésien, Garrigues Sommiérois, Garrigues Ouest, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Montpelliérais, Plaine Sud Tech - 3 et 4 juillet sur : tous les secteurs de l'Aude, de l'Hérault et du Gard <p><u>Etat des contaminations au 4 juillet sur vignoble non traité :</u></p> <p>FTA* >5% sur : Corbières Occidentales, Minervois Ouest, Vallée du Rhône Nord, Moyenne Vallée de l'Hérault, Plaine Sud Tech</p> <p>FTA* >10% sur : Cabardès, Carcassonnais, Limouxin, Minervois Est, Bassin Alésien, Garrigues Sommiérois, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Minervois, Montpelliérais,</p> <p>FTA* >30% sur : Malepère, Nord Montpelliérais, Fenouillèdes,</p> <p>FTA* >50% sur : Garrigues Ouest, Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb Lodévois</p> <p>Les autres secteurs non nommés ci-dessus affichent donc des FTA<5%</p>	<p>Compte-tenu des conditions météorologiques annoncées :</p> <p>De nouvelles contaminations épidémiques sont annoncées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 juillet sur : Cabardès, Hautes Corbières, Littoral, Bassin Alésien, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Vivarais, Biterrois, Hauts Coteaux, Nord Montpelliérais, Cru Banyuls, Plaine Sud Tech - 7 juillet sur : Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Montpelliérais, Nord Montpelliérais, Vallée de l'Orb Lodévois, Cru Banyuls, Plaine Sud Tech - 8 juillet sur : Bassin Alésien, Garrigues Ouest, Garrigues Sommiérois, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Vivarais, Montpelliérais, Nord Montpelliérais, Cru Banyuls, Plaine Sud Tech <p>Au 5 juillet, seul le secteur Moyenne Vallée de l'Agly n'aura pas encore déclenché les premières contaminations épidémiques.</p> <p><u>Etat des contaminations au 5 juillet sur vignoble non traité (simulations avec les prévisions du jour) :</u></p> <p>FTA* >5% sur : Corbières Occidentales, Minervois Ouest, Vallée du Rhône Nord, Biterrois, Moyenne Vallée de l'Hérault,</p> <p>FTA* >10% sur : Cabardès, Carcassonnais, Limouxin, Minervois Est, Uzège, Uzège Ouest, Garrigues Sommiérois, Basse Vallée de l'Hérault, Biterrois, Minervois, Montpelliérais, Plaine Sud Tech, Cru Banyuls,</p> <p>FTA* >30% sur : Malepère, Vallée de la Cèze, Bassin Alésien, Nord Montpelliérais, Hauts Coteaux, Fenouillèdes</p> <p>FTA* >50% sur : Garrigues Ouest, Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb Lodévois</p> <p>Les autres secteurs non nommés ci-dessus affichent donc des FTA<5%</p> <p><u>Sorties de taches :</u></p> <p>D'ici au 12 juillet, des sorties issues des contaminations épidémiques sont annoncées sur toute la région (hors quelques secteurs des Pyrénées-Orientales).</p>

Bleu : démarrage ou nouvelle contamination Vert : rien à signaler

*FTA : Fréquence Théorique d'Attaque sur témoin non traité (% organes contaminés)

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 4 juillet)**

		Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 21 au 27 juin 2021, si présence de foyers primaires, à partir du :	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 28 juin au 4 juillet 2021, si présence de foyers primaires, à partir du :	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	27-juin	11-juil	+ 1	↗
	Carcassonne	27-juin	11-juil	+ 1,3	↗
	Leucate	01-juil	11-juil	- 1,3	=
	Lézignan	29-juin	11-juil	- 0,2	=
	Narbonne	01-juil	17-juil	+ 0,5	↗
Gard	Bagnols sur Cèze	02-juil	11-juil	+ 0,1	=
	Bourdic	02-juil	11-juil	+ 0,1	=
	Cardet	02-juil	11-juil	+ 0,5	↗
	Générac	03-juil	11-juil	+ 0,3	↗
	Sommières	01-juil	11-juil	+ 1,4	↗
	Tavel	03-juil	11-juil	- 0,9	=
	Vauvert	-	11-juil	+ 0,3	↗
Hérault	Olonzac	01-juil	11-juil	+ 0,4	↗
	Laurens	01-juil	11-juil	+ 1,3	↗
	Prades sur Vernazobres	03-juil	11-juil	+ 1,2	↗
	Béziers	02-juil	17-juil	+ 0,6	=
	Villemagne	01-juil	11-juil	+ 1,1	↗
	Marseillan	02-juil	11-juil	+ 1,5	↗
	Pouzolles	03-juil	16-juil	+ 1,2	↗
	Plaissan	03-juil	11-juil	+ 1,5	↗
	Saint Jean de Fos	03-juil	11-juil	+ 1,2	↗
	St Christol	03-juil	11-juil	+ 1,3	↗
	Frontignan	01-juil	11-juil	+ 1,1	↗
	Valflaunès	01-juil	11-juil	+ 1,3	↗
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	01-juil	11-juil	+ 0,8	=
	Perpignan	02-juil	11-juil	- 0,1	=
	Saint Paul de Fenouillet	29-juin	17-juil	- 1,0	↗

Légende : - « rien à signaler »

Evaluation du risque : le risque modélisé est en augmentation modérée sauf dans une partie des stations du Gard et du Sud des Pyrénées-Orientales où il reste globalement stable.

Les pluies de la semaine écoulée ont engendré de nouvelles contaminations.

La période de forte sensibilité de la vigne est en cours. La plante peut subir des dégâts jusqu'à la fermeture de la grappe/début véraison. La probabilité de trouver de nouveaux symptômes augmente même dans les parcelles dans les situations indemnes.

Continuer la recherche des symptômes : restez vigilants à l'annonce des prochaines pluies et /ou humidités.

Description des symptômes

Source Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2020/2021 p 66.

Faciès « rot brun » : les baies brunissent avec présence de dépression en « coup de pouce ». Les symptômes apparaissent à partir du pédoncule, lieu de départ des nécroses.

Méthodes prophylactiques : raisonner les travaux d'entretien du sol (préserver les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

Présence de quelques symptômes sur feuilles (avec pycnides) dans le secteur Ouest et dans le Minervois Ouest.

- × **Gard**

Des symptômes sont observés cette semaine dans des secteurs habituellement sensibles essentiellement sur feuilles. Les premiers symptômes sur baies sont observés dans le bassin Alésien.

- × **Hérault**

Peu de nouveaux symptômes sont observés cette semaine. Le nombre de parcelles concernées reste stable. Les symptômes évoluent maintenant sur baies notamment dans les Hauts Coteaux, la Moyenne Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais.

Dans de rares situations de la Moyenne Vallée de l'Hérault, ils peuvent concerner jusqu'à 24 % des grappes avec quelques baies touchées.

- × **Pyrénées-Orientales**

Des symptômes sur feuilles sont encore observés, dans le Cru Banyuls, les Albères, Vallespir et les Aspres 1^{ers} Coteaux. D'autres secteurs (Plaine, Moyenne et Haute Vallée de l'Agly, Bas Conflent...) sont aussi concernés par des symptômes sur feuilles. La fréquence des symptômes reste stable.

Quelques rares symptômes sur grappes sont observés.

Evaluation du risque : Nous sommes toujours dans la période de forte réceptivité de la vigne dans de nombreux secteurs. Rechercher les symptômes et surveiller leur évolution.

POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

- × **Gard**

Quelques symptômes de pourriture sont observés ponctuellement sur grappes, liés à des perforations d'eudémis ou non.

- × **Hérault**

Quelques rares symptômes sur baies sont observés sur cépages sensibles dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Evaluation du risque : Surveiller l'apparition des symptômes, notamment sur grappes et l'évolution des stades phénologiques.

MALADIES DU BOIS

- × **Vignoble régional**

Des symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont localement visibles au vignoble. Le nombre de souches exprimant des symptômes progresse.

Évaluation du risque : Repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

× Aude

Forte augmentation des populations cette semaine.

× Hérault,

Quelques symptômes de « grillures » sont visibles dans quelques parcelles du réseau d'observation.

× Pyrénées-Orientales

Des larves sont visibles dans quelques parcelles du réseau. Quelques symptômes de « grillures » sont observés dans quelques parcelles du réseau d'observation.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est très faible.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

ACARIENS

× Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est notée. Dans de rares situations des dépassements de seuil sont observés.

Quelques symptômes sur feuilles sont notés dans de rares parcelles.

Évaluation du risque : dans les parcelles à risque, surveiller l'évolution des populations d'acariens nuisibles et utiles.

Seuil indicatif de risque : 30 feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Néotera, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.